

Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations
sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Bureau des concours et de la préparation aux examens

RAPPORT DE JURY

EXAMEN PROFESSIONNEL DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE SUPÉRIEURE

SESSION 2019

SOMMAIRE

I. Les règles de l'épreuve d'admission	3
A) Le rappel de l'épreuve.....	3
B) Le jury	3
1) La composition du jury	3
2) La formation et la réunion de cadrage	4
II. Le déroulement de cet examen professionnel.....	4
A) Le calendrier.....	4
B) L'épreuve écrite d'admission	4
III. Les statistiques.....	5

I. Les règles de l'épreuve d'admission

A) Le rappel de l'épreuve

Selon l'article 5 de l'arrêté du 2 septembre 2013 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien d'art de classe supérieure et au grade de technicien d'art de classe exceptionnelle du ministère chargé de la culture et de la communication, « l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien d'art de classe supérieure comporte une épreuve unique d'admission. Cette épreuve d'admission consiste en une composition écrite notée à partir d'une question d'ordre général relative aux métiers d'art (durée : 2 heures) ».

B) Le jury

1) La composition du jury

Le jury de cet examen professionnel était composé des personnes suivantes :

Présidente de ce jury :

- Madame Mireille KLEIN, conservatrice en chef du patrimoine, chargée de mission, centre de recherche et de restauration des musées de France, site de Versailles.

Membres de ce jury :

- Madame Camille BÉ-DREUX, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « création contemporaine », domaine d'activité « céramique », responsable de l'atelier offset, service de la décoration, cité de la Céramique Sèvres-Limoges ;

- Monsieur Stéphane BEAUDONNET, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « multimédia », assistant multimédia, école nationale supérieure d'art de Bourges ;

- Monsieur David BELLARD, chef de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « textile », régisseur, responsable des ateliers, centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine ;

- Monsieur Frédéric BIBAUT, technicien d'art de classe supérieure, métiers de la présentation des collections, spécialité « métallier », responsable des ateliers, musée, château et domaine national de Compiègne ;

- Madame Florence CAILLIERET, cheffe de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections », régisseuse des œuvres, responsable du mouvement des œuvres, château, musée et domaine national de Versailles ;

- Madame Marie-Hélène DELCAYROU, technicienne d'art de classe supérieure, métiers de la présentation des collections, spécialité « peintre-décorateur », peintre-décorateur, musée du Louvre ;

- Madame Anne GAUTIER, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « artiste licier », artiste licière, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, site de Lodève ;

- Madame Isabelle HABAUZIT, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle », responsable de l'atelier, atelier conservatoire national de la dentelle à la main du Puy, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, site le Puy-en-Velay ;

- Monsieur Éric LAFOREST, chef de travaux d'art, branche professionnelle « restauration et conservation préventive », domaine d'activité « papier », restaurateur de documents graphiques et de livres, Archives nationales, site de Paris ;

- Monsieur Frédéric LEBLANC, chef de travaux d'art, branche professionnelle « présentation et mise en valeur des collections », domaine d'activité « présentation des collections », ébéniste, restaurateur de mobilier, centre de recherche et de restauration des musées de France, site de Paris ;

- Monsieur Joseph LENOIR, technicien d'art de classe exceptionnelle, métiers des végétaux, spécialité « végétaux », jardinier en chef, Archives nationales ;

- Madame Laurence MONTLOUIS, technicienne d'art de classe exceptionnelle, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », responsable d'atelier, Mobilier national et des manufactures nationales des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, site de Paris.

2) La formation et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau des concours et de la préparation aux examens s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation de cet examen professionnel : le planning du recrutement, l'épreuve, le nombre de postes, l'élaboration de la grille pour l'épreuve prévue par les textes...

II. Le déroulement de cet examen professionnel

A) Le calendrier

Dates des inscriptions	Du 3 mai au 7 juin 2018
Date de l'épreuve écrite	Le 4 décembre 2018
Date de la réunion d'admission	Le 6 décembre 2018

B) L'épreuve écrite d'admission

Les remarques sur les copies remises :

- une certaine partie des candidats n'a pas vraiment traité le sujet : est-ce un défaut d'attention lors de la lecture de celui-ci, et/ou, également, une crainte due aux possibilités de rupture de l'anonymat, et donc aux risques d'élimination : des mises en garde à ce sujet (lors de formations à la préparation à l'examen?) ont pu avoir pour effet que le candidat a fait une description assez détaillée des missions du ministère de la culture, et une énumération des différentes missions que peuvent remplir les techniciens d'art, **sans décrire son métier en particulier ; d'où une composition trop vague, trop générale, ne répondant pas au sujet.**
Un certain nombre de candidats a également traité **uniquement de la relation de son métier avec l'art contemporain, alors que le sujet allait bien au-delà, car il concernait le monde contemporain dans son entier.**
- enfin, les candidats n'ont **pas assez insisté sur les qualités requises pour envisager de pratiquer leur métier.**
- nous attendions une présentation succincte des missions des techniciens d'art en général, mais surtout **une présentation approfondie des missions et des caractéristiques du métier exercé par le candidat, informations, entre autres, destinées à capter l'attention des jeunes visiteurs du salon,** et pouvant les décider à choisir cette orientation pour leur avenir.
Tous les métiers pouvaient citer des exemples de leur intégration dans le monde contemporain : outre les rapports avec les artistes contemporains, la participation à des expositions, l'importance grandissante de la communication, les collaborations et échanges avec d'autres métiers, d'autres services, en France et à l'international, la formation de stagiaires préparant les techniciens d'art de demain, l'utilisation de nouveaux matériaux, nouveaux outils, du numérique, de l'impression

3D, du laser, l'importance grandissante de l'intégration du métier dans des démarches participant de l'écologie et du développement durable,...

- les recommandations pour les candidats : **bien lire et analyser le sujet avant de composer**, afin de répondre aux questions posées. **Ne pas rester dans les généralités. Rédiger une composition claire**, avec une introduction, un développement, une conclusion.

III. Les statistiques

Nombre de postes offerts à cette session : 12.

	Nombre d'inscrits	Nombre de candidats convoqués	Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admis
Hommes	29	25	16	5
Femmes	37	34	28	7
Total	66	59	44	12

Seuil d'admission : 13 sur 20.

Amplitude des notes : de 2 à 16 sur 20.

Les 12 lauréats sont issus des métiers et des spécialités suivants :

- 4 lauréats des métiers du textile, spécialité « artiste licier »,
- 2 lauréats des métiers de la céramique, spécialité « céramique »,
- 1 lauréat des métiers de l'audiovisuel et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, spécialité « multimédia »,
- 1 lauréat des métiers de la présentation des collections, spécialité « métallier »,
- 1 lauréat des métiers du papier, spécialité « relieur »,
- 1 lauréat des métiers du textile, spécialité « artiste en dentelle »,
- 1 lauréat des métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie »,
- 1 lauréat des métiers des végétaux, spécialité « végétaux ».

Madame Mireille KLEIN
Présidente du jury